

1499 (7 JANVIER).

Le m<sup>e</sup> part<sup>er</sup> d'Amiens doit payer 20<sup>l</sup>  
t. par an pour le loyer de l'hôtel de  
l'Autresche, pendant que la monnoye y  
sera faite.

(A. N. Reg. Z, 1<sup>er</sup>, 7.)

Pierre le Roy et Michel le Riche,  
gardes de Paris, apportent les boîtes, con-  
tenant :

217 écus au soleil.

11 s. 1 d. de blancs à la couronne.

7 s. 10 d. de petits tournois.

(A. N. Reg. Z, 1<sup>er</sup>, 293.)